

A M. Ingres les honneurs du pas. — M. Ingres en est digne sous tous les rapports ; il a une fermeté de conviction malheureusement trop rare aujourd'hui. Ayant vu, dès son début, que le dessin était bon, il s'y est attaché par dessus toute chose, et il a marché droitement et sincèrement dans sa voie, sans s'inquiéter du succès, et cherchant à se contenter lui-même plutôt que les autres. Il a fait *l'Odalisque*, il a fait *Roger et Angélique*, et *le Vœu de Louis XIII*, et *l'Edipe devinant le Sphinx*, et cela a dû paraître singulièrement mauvais à des gens qui admiraient du fond de leur cœur MM. Abel de Pujol, Couder, Blondel, Meynier, et compagnie. En effet, ce fut un feu roulant de plaisanteries très ingénieuses ; on cria à la barbarie ; on dit que c'était vouloir retourner à l'enfance de l'art, et mille autres belles choses de ce genre. — Les bonnes perruques ne se doutaient guère que bafouer M. Ingres, c'était bafouer Albert Durer. Raphaël, Holbein, et autres barbares de cette force. M. Ingres persista. La foule voyant qu'il n'allait pas à elle, vint à lui : la foule est comme les femmes. Aujourd'hui. M. Ingres est sur le piédestal qu'il s'est si laborieusement construit. — Il est devenu un mythe : c'est la personnification du dessin, comme Decamps est celle de la couleur.

M. Ingres n'a au salon que deux portraits, celui de Bertin de Vaux et celui d'une dame romaine peinte en 1807 (au commencement de la galerie, à droite) : c'est peu, mais, n'eût-il jamais fait que cela dans sa vie, ce serait assez, à mes yeux, pour le proclamer grand-maître.

— Parlons d'abord de la dame romaine ; c'est, selon moi, la plus belle chose du Musée, et je la mets beaucoup au dessus du portrait d'homme. Elle a une robe de velours noir, à taille courte, d'après la mode de l'Empire, très décolletée : un châle de couleur claire est drapé sur son épaule gauche avec un style et une élégance inimitables ; ses deux mains, posées l'une sur l'autre, sont rendues de la manière la plus candide. La charmante créature regarde devant elle avec cette bonhomie et cette sérénité particulière aux Italiennes. La bouche fine et mince, comme une bouche d'Holbein, rit de ce sourire doux et sérieux inconnu en France ; les yeux, admirablement enchâssés, sont d'une transparence et d'une limpidité sans exemple ; toute la tête vit et remue, et cela sans le prestige de la couleur, avec un simple ton local, habilement gradué selon les formes et le mouvement que nous préférons beaucoup, pour notre part, au tricot prismatique dont l'école de Gros revêt ses personnages, et qui nous semble incontestablement plus vrai et plus agréable à l'œil. Il y a dans ce portrait une telle sainteté de lignes, une telle religion de la forme dans les moindres détails, le faire en est si primitif, que l'on a toutes les peines du monde à croire que cela ait été peint en plein règne de David, il y a quelques vingt ans. N'était la coupe des vêtements, on pourrait croire ce tableau de la même main que la *Marguerite d'Alençon*.

Le portrait de Bertin, malgré ses incontestables qualités, n'est pas aussi magistral : le parti pris n'est pas, à beaucoup près, si franc : le peintre a plus visé au relief, et par cette raison même n'a pas produit quelque chose d'aussi complet. Au reste, le linéament des mains est d'une pureté rare, la pose vraie et vivante ; les vêtements sont sévères, sans lazzis, comme tout ce que fait M. Ingres ; seulement, on regrette en voyant ce dessin si irréprochable, qu'il ne soit pas appliqué à un tout autre sujet. Tant de pureté et d'exactitude dans un pli de gilet et de redingote, qui pouvait être autrement sans cesser d'être vrai, nous paraissent dépensées en pure perte. M. Ingres ne devrait faire que des surjets nus, oui, tout au moins, antiques. — Les madones et les tableaux de sainteté lui iraient encore admirablement bien, à cause de leur gravité symétrique ; mais, en vérité, nos pauvres physionomies et nos misérables haillons sont indignes qu'un aussi grand peintre les immortalise. Ce que je dis là paraîtra clair à ceux qui, au risque d'un torticolis, auront vu et admiré *l'Apothéose d'Homère* dans le Musée Charles X.

## DOC 11

Théophile Gautier, *Critique du Salon de 1833* (extrait)

<http://www.theophilegautier.fr/critique-art-articles/>

Jean Clouet, *Marguerite de Navarre (d'Angoulême ou d'Alençon)* vers 1530

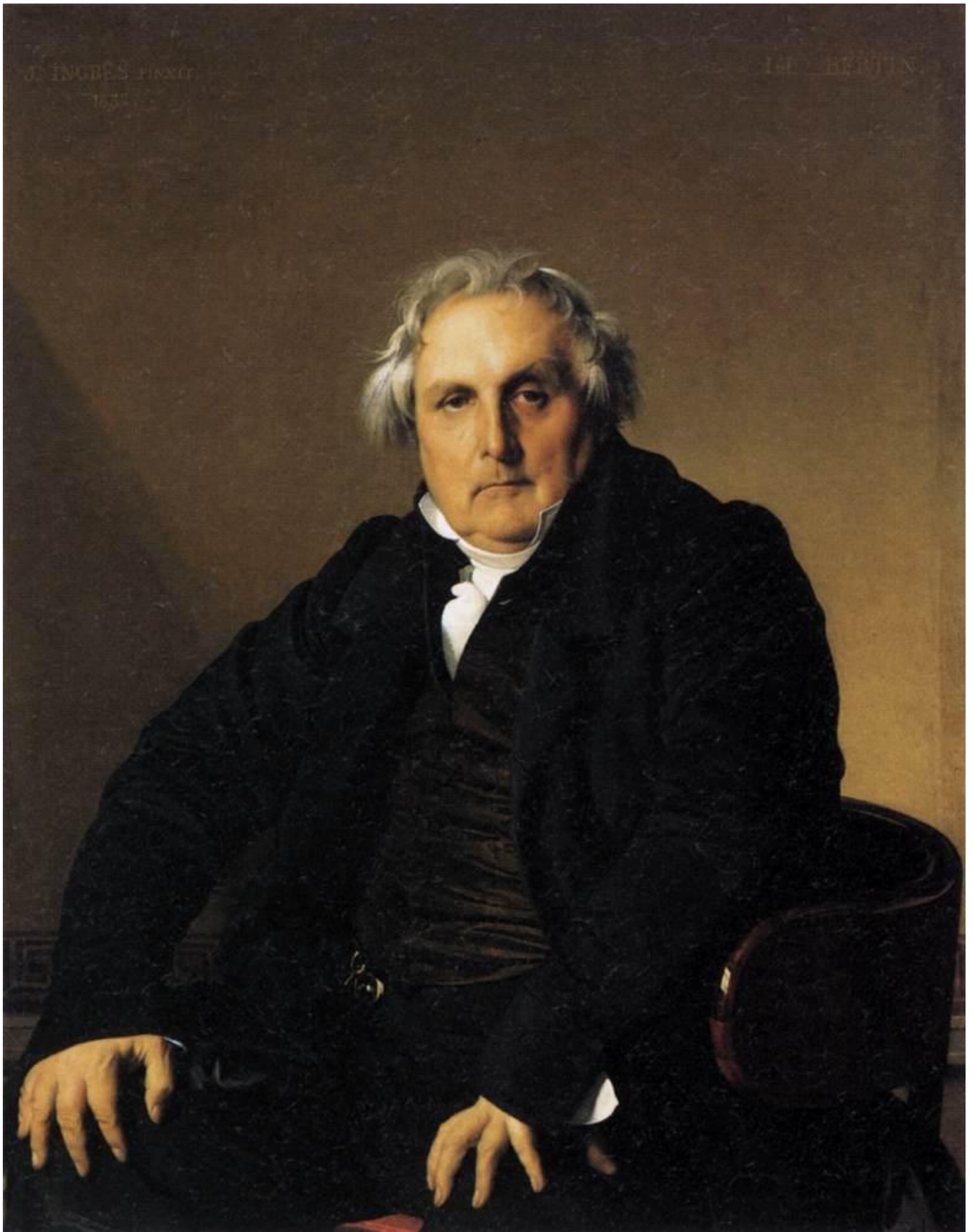




Jean Auguste Dominique Ingres, *Portrait de Madame Devauçay*, 1807  
Huile sur toile, 76/59 cm. Chantilly, musée Condé

**DOC 11**





**DOC 11**

Jean-Auguste-Dominique Ingres, *M. Bertin*, 1832  
huile sur toile, 116 x 96 cm, musée du Louvre, Paris

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Portrait\\_de\\_monsieur\\_Bertin](http://fr.wikipedia.org/wiki/Portrait_de_monsieur_Bertin)

Parmi ces peintres, au premier rang, je citerai **Claude Monet**. Celui-là a sucé le lait de notre âge, celui-là a grandi et grandira encore dans l'adoration de ce qui l'entoure. Il aime les horizons de nos villes, les taches grises et blanches que font les maisons sur le ciel clair ; il aime, dans les rues, les gens qui courent, affairés, en paletots : il aime les champs de courses, les promenades aristocratiques où roule le tapage des voitures ; il aime nos femmes, leur ombrelle, leurs gants, leurs chiffons, jusqu'à leurs faux cheveux et leur poudre de riz, tout ce qui les rend filles de notre civilisation.

Dans les champs, Claude Monet préférera un parc anglais à un coin de forêt. Il se plaît à retrouver partout la trace de l'homme, il veut vivre toujours au milieu de nous. Comme un vrai Parisien, il emmène Paris à la campagne, il ne peut peindre un paysage sans y mettre des messieurs et des dames en toilette. La nature paraît perdre de son intérêt pour lui, dès qu'elle ne porte pas l'empreinte de nos mœurs. Il y a en lui un peintre de marines de premier ordre. Mais il entend le genre à sa façon, et là encore je trouve son profond amour pour les réalités présentes. On aperçoit toujours dans ses marines un bout de jetée, un coin de quai, quelque chose qui indique une date et un lieu. Il paraît avoir un faible pour les bateaux à vapeur. D'ailleurs il aime l'eau comme une amante, il connaît chaque pièce de la coque d'un navire, il nommerait les moindres cordages de la mâture.

Cette année, il n'a eu qu'un tableau reçu : *Navires sortant des jetées du Havre* (1). Un trois-mâts emplit la toile, remorqué par un vapeur. La coque, noire, monstrueuse, s'élève au-dessus de l'eau verdâtre, la mer s'enfle et se creuse au premier plan, frémissant encore sous le heurt de la masse énorme qui vient de la couper.

Ce qui m'a frappé dans cette toile, c'est la franchise ; la rudesse même de la touche ; l'eau est âcre ; l'horizon s'étend avec âpreté ; on sent que la haute mer est là, qu'un coup de vent rendrait le ciel noir et les vagues blafardes. Nous sommes en face de l'océan, nous avons devant nous un navire enduit de goudron, nous entendons la voix sourde et haletante du vapeur qui emplit l'air de sa fumée nauséabonde. J'ai vu ces tons crus ; j'ai respiré ces senteurs salées.

Il est si facile, si tentant de faire de la jolie couleur avec de l'eau ; du ciel et du soleil, qu'on doit remercier le peintre qui consent à se priver d'un succès certain en peignant les vagues telles qu'il les a vues, glauques et sales, et en posant sur elles un grand coquin de navire, sombre, bâti solidement, sortant des chantiers du port. Tout le monde connaît ce peintre officiel de marines qui ne peut peindre une vague sans en tirer un feu d'artifice. Vous rappelez-vous ces triomphants coups de soleil changeant la mer en gelée de groseille, ces vaisseaux empanachés éclairés par les feux de Bengale d'un astre de féerie ? Hélas ! Claude Monet n'a pas de ces gentillesses-là.

Il est un des seuls peintres qui sachent peindre l'eau ; sans transparence niaise, sans reflets menteurs. Chez lui, l'eau est vivante, profonde, vraie surtout. Elle clapote autour des barques avec de petits flots verdâtres, coupés de lueurs blanches, elle s'étend en mares glauques qu'un souffle fait subitement frissonner ; elle allonge les mâts qu'elle reflète en brisant leur image, elle a des teintes blafardes et ternes qui s'illuminent de clartés aiguës. Ce n'est point l'eau factice, cristalline et pure ; des peintres de marine en chambre, c'est l'eau dormante des ports étalée par plaques huileuses, c'est la grande eau livide de l'énorme océan qui se vautre en secouant son écume salie.

(1) Ce tableau a été détruit

**DOC 11**

L'autre tableau de Claude Monet, celui que le jury a refusé et qui représentait *la jetée du Havre*, est peut-être plus caractéristique. La jetée s'avance, longue et étroite, dans la mer grondeuse, élevant sur l'horizon blafard les maigres silhouettes noires d'une file de becs de gaz. Quelques promeneurs se trouvent sur la jetée. Le vent souffle du large, âpre, rude, fouettant les jupes, creusant la mer jusqu'à son lit, brisant contre les blocs de béton des vagues boueuses, jaunies par la vase du fond. Ce sont ces vagues sales, ces poussées d'eau terreuse qui ont dû épouvanter le jury habitué aux petits flots bavards et miroitants des marines en sucre candi.

D'ailleurs, il ne faudrait pas juger Claude Monet d'après ces deux tableaux, sous peine de l'envisager d'une façon très incomplète. Il me répugne d'étudier des œuvres prises à part ; je préfère analyser une personnalité, faire l'anatomie d'un tempérament, et c'est pourquoi je vais souvent chercher en dehors du Salon les œuvres qui n'y sont pas et dont l'ensemble seul peut expliquer l'artiste en entier.

Emile Zola, *Mon Salon, L'Événement illustré*, le 24 mai 1868

<http://www.cahiers-naturalistes.com/Salons/24-05-68.html>

et aussi <http://www.cahiers-naturalistes.com/Salons/00-06-75.html>



Claude Monet, *La jetée du Havre par mauvais temps*, 1867

**DOC 11**

L'autre tableau de ....., celui que le jury a refusé et qui représentait ....., est peut-être plus caractéristique. La ..... (NC + V), ..... (ADJ.Q.) et ..... (ADJ.Q.), ..... (Gr.Prép.CCde lieu), .....(Part.Prés.) sur ..... les ..... (ADJ.Q. + NC. + Gr.Prép C.de.Nom). Quelques .....(NC) .....(V) sur ..... Le .....(NC) .....(V) .....(Gr.Prép.CCde lieu), .....(ADJ.Q.), .....(ADJ.Q.), .....(Part.Prés.), .....(Part.Prés. + son COD), .....(Part.Prés.+ son COD.....), .....(ADJ. épithète détachée). Ce sont ces ..... (NC + ADJ.Q. épithète), ces ..... (NC + Gr.Prép C.de.Nom) qui ont dû épouvanter le jury habitué aux ..... (ADJ.Q. épithète + NC + ADJ.Q. épithète + ADJ.Q. épithète + Gr.Prép C.de.Nom).